U15 Coupe ViaSanté - 2026/27

POULE A	POULE B
Dourdou/Rives Lot/Ft Vallon 2	Comtal Grpt 2
Druelle 2	Espal/Boz/Camp/Aub98 1
Ouest Av./Ft Rgue 1	Ht Lévezou 1
POULE C	**POULE D**
St Laurent/Buisson 2	Luc Prim Monast Grpt 3
Aguessac 1	Réquista/Pareloup 1
Larzac V/St Georges 1	Rodez AF 2
POULE E	**POULE F**
Causses Aubrac 2	St Affrique/Rance Rougier 2
Foot Sud Lozère 1	Olemps/JS Lévezou 2
Randon/Bada/Gran 1	Salles C/Raspes Lévezou 1

Phase de Poules : ... x 4 Eq 6 x 3 Eq

12/12
19/12
27/02

Système de l'épreuve :

* Phase de Poule, comprenant .. Poules de 4 Equipes et 6 Poules de 3 Equipes, au cours de laquelle les équipes se rencontreront une fois dans une phase "aller".

* Dates prévisionnelles des 3 Journées pour les 6 Poules : 12/12/2026, 19/12/2026 et 27/02/2027.

* A l'issue de cette phase, un classement sera établi en tenant compte, pour chaque poule, des points suivants :

° 4 Points pour un match GAGNE,
° 2 Points pour un match NUL, Gagné aux tir aux but,
° 1 Point pour un match NUL, Perdu aux tir aux but,
° 0 Point pour un match PERDU
° -1 Point pour un Forfait.

* A noter qu'en cas de match NUL à la fin du temps règlementaire, il ne se déroule pas de prolongations mais directement une séance de 5 Tirs au But pour désigner un vainqueur.

* Les 1er de chaque Poule + les 2 Meilleurs 2ème -> 1/4 de Finale (Tirage au sort).

* Tours suivants : - **1/4** : Sam. 03/04/2027 - **1/2** : Sam. 01/05/2027 - **Finale** : Dim. 16/05/2027

Article 5 - Classement dans la poule :

En cas d'égalité de points, à la fin de la phase de Poule, pour départager les équipes d'une même poule, il sera tenu compte :

1) Du classement aux points des matches joués entre les équipes ex-æquo.
2) De la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux au cours des matches qui les ont opposés.
3) Du plus grand nombre de buts marqués au cours des rencontres qui les ont opposées.
4) De la différence entre les buts marqués et les buts concédés sur toutes les rencontres de cette Phase.
5) Du plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres de cette Phase.

ARTICLE 6 - CLASSEMENT DANS LA DIVISION :

Si, plusieurs poules ont été instituées dans la même Division, les places dans la Division sont attribuées, entre les équipes classées à la même place dans la poule, en fonction :

a) Du quotient points par nombre de matches joués,

b) En cas d'égalité, par la différence de buts marqués et encaissés,

c) En cas de nouvelle égalité, par le quotient nombre de buts marqués par nombre de matches joués,

d) En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort interviendra pour déterminer la place obtenue.